



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par  **ouest
france**



communication@ac-caen.fr
(communication@ac-caen.fr)



9 avril 2025



CÔTÉ MANCHE_50_OK_SAINTE LÔ LE CONCOURS DE PLAIDOIRIES DES LYCÉENS GAGNÉ PAR AMANDINE

1



Saint-Lô Le concours de plaidoiries des lycéens gagné par Amandine

Côte Manche, mercredi 9 avril 2025

Saint-Lô Le concours de plaidoiries des lycéens gagné par Amandine

Côté Manche, mercredi 9 avril 2025, 513 mots

La finale locale du concours de plaidoiries des lycéens organisé par la Ligue des droits de l'Homme s'est tenue à Saint-Lô, jeudi 27 mars. Côté Manche était dans le jury.

Elle s'appelle **Amandine Catherine**, est scolarisée au lycée Sivard de Beaulieu, à Carentan-les-Marais et a remporté jeudi 27 mars dernier, à Saint-Lô, le concours de plaidoiries organisé par la Ligue des droits de l'Homme locale.

Une prestation hors normes

Sa prestation sur scène a véritablement été époustouflante. Originale, presque théâtrale, avec une utilisation remarquable du silence et **beaucoup d'aisance et de conviction**.

Le tout sur un thème pas fréquemment mis sur le devant de la scène : la **stérilisation forcée des femmes** dans certains pays, comme en Inde.

Le jury, dont *Côté Manche* faisait partie, a été bluffé. Au-delà de la prestation hors normes d'Amandine, les **11 autres plaidoiries**, réalisées en binôme ou en solo, étaient aussi de très, très bon niveau.

Le droit d'avoir des droits et la place des femmes dans l'agriculture

Aux côtés d'Amandine, et également qualifiés pour la finale départementale, **Ylan Rauch**, scolarisé au lycée Leverrier, à Saint-Lô.

Le jeune homme a défendu avec sensibilité et naturel, « le droit d'avoir des droits », en prenant l'exemple des **atteintes aux droits humains en Russie**.

Elisa Angot et **Maëlys Langlois**, élèves du lycée Saint-Lô-Thère, ont été aussi convaincantes l'une que l'autre dans leur défense de la « **place des femmes dans l'agriculture** ». Un sujet local, qui a su toucher la corde sensible du jury.

Parmi les membres du jury, présidé par Hortense Lemesle, substitut du procureur au Havre (76), **Maël Doré**, le gagnant de l'édition 2024.

En terminale à l'Institut, à Agneaux, le jeune homme prépare actuellement le concours d'entrée de Sciences Po. Il était plutôt soulagé d'être de « l'autre côté cette fois-ci ».

Une épreuve stressante surmontée par tous, avec brio

Car, participer au concours, c'est du travail en amont, mais aussi beaucoup de stress le jour J, pour ces jeunes gens qui doivent défendre une cause, en mentionnant les articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme auxquels ils se réfèrent, devant plusieurs centaines de personnes.

Une prestation réalisée, pour beaucoup, sans leur texte sous les yeux, juste de mémoire.

Alors, on a vu quelques mains trembler. Des voix chevroter ou monter dans les aigus, sous la pression.

Une salle pendue à leurs lèvres

Mais tous ont été **jusqu'au bout**. Et ils peuvent en être fiers, car leurs plaidoiries ont suscité, dans une salle très attentive, beaucoup d'admiration, d'applaudissements à tout rompre, d'émotions. Et aussi le sentiment, que finalement, tout n'est pas perdu, avec une jeunesse aussi lucide et investie !

Rendez-vous **samedi 7 juin, à 14 h**, à Saint-Sauveur-Lendelin, espace culturel Louis Costel, pour la finale départementale, ouverte à tous.
Hélène Perraudau



De gauche à droite : Ylan Rauch, Amandine Catherine, Elisa Angotet Maëlys Langlois, et Ninon Marchisio, qui a reçu une mention spéciale du jury. © Héléne Perraudau.



Le concours était présidé par Hortense Lemesle (au premier plan), substitut du procureur au Havre. © Héléne Perraudau.



Maël Doré, gagnant de l'édition 2024 du concours deplaidoyers. © Héléne Perraudau.